

sont endémiques dans la Bresse, et qui donnent aux habitants de cette contrée un cachet spécial, auquel on les reconnaît parmi d'autres populations mieux servies par le climat. La mollesse de leurs tissus, la lenteur des fonctions de leur organisme, l'apathie physique et morale sous laquelle ils se présentent à l'œil de l'observateur, dénote que la vie est en défaut chez eux, que le principe vital est atteint dans sa source, et que, dans les vaisseaux, leur sang charrie des principes impurs qui en atténuent l'animation. C'est une chose que l'on a observée dans tous les temps, et l'on peut être étonné de trouver dans un esprit aussi distingué que M. Guerre un défenseur des étangs. Dans un discours lu à la Société d'agriculture de Trévoux, en la séance du 2 septembre 1838, il s'est efforcé, en effet, de les justifier du reproche d'insalubrité (1). J'entrerais bientôt dans quelques détails au sujet du Mémoire de M. Guerre, et je démontrerais que parmi de bonnes choses qu'il renferme il en est beaucoup qui sont plus précieuses que vraies.

La question, selon moi, la plus importante, celle qui d'abord doit fixer l'attention et à laquelle se rattachent toutes les autres, c'est la question humanitaire, c'est à dire les considérations relatives à la vie, à la constitution des habitants de la Bresse.

Je donne comme incontestable l'insalubrité des marais, des étangs et, en général, de toutes les larges surfaces où les eaux séjournent d'une manière quelconque, dans la montagne comme dans la plaine.

Les sols inondés accidentellement ou qui, par leur nature argileuse, rendent difficile l'infiltration des eaux pluviales, se dessèchent aux premières chaleurs de l'été; les détritiques et toutes les parties impures se fument à la chaleur du soleil et se transforment en humus simple; au lieu que les marais, les étangs,

(1) Ce discours a été imprimé sous ce titre : *Considérations sur les avantages et les inconvénients des étangs de la Bresse marécageuse.*